



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réfugiés

Question écrite n° 89347

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la possible mise en place d'un Haut-commissariat aux réfugiés en France. À l'heure actuelle, la crise migratoire en Europe paraît sans issue : les États de l'Union européenne échouent toujours à s'entendre sur les modalités de répartition des réfugiés, plusieurs pays ont rétabli des contrôles aux frontières, et la Hongrie a même fermé l'accès à son principal passage vers la Serbie. Pourtant, tous les observatoires soulignent l'urgence d'une réponse globale européenne, au premier rang desquels le Haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés. Car cette crise est sans précédent : en août 2015, l'ONU réclamait la mise en place de moyens similaires à ceux déployés lors des catastrophes naturelles ! Comme ont pu s'en entretenir le ministre de l'intérieur français et le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. António Guterres, notre action vis-à-vis des réfugiés implique de « développer une approche globale et partenariale, tenant compte de tous les aspects, dans un esprit de solidarité et de responsabilité ». Il s'agit, d'une part, d'apporter des réponses aux drames et aux tragédies humanitaires actuelles, en proposant des mesures immédiates pour améliorer l'accueil des demandeurs d'asile et leur transit sur le territoire européen ; mais pas seulement. Il faut également s'interroger sur les causes des migrations, afin de traiter le problème à sa racine : l'instabilité politique au Moyen-Orient, à laquelle les pays occidentaux et notamment la France de Nicolas Sarkozy - ont fortement contribué. Pour atteindre ces objectifs, une véritable stratégie interministérielle est nécessaire, qui pourrait passer par la création d'un Haut-commissariat aux réfugiés français, sur le modèle du Haut-commissariat onusien. Tout comme M. Martin Schultz avait été nommé Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, afin de parvenir à l'objectif de réduction de la pauvreté d'un tiers en cinq ans, la crise à laquelle nous faisons aujourd'hui face est d'une telle ampleur qu'il n'est pas possible de se contenter des formats d'action classiques. Il souhaite donc connaître son avis sur l'idée de créer un Haut-commissariat aux réfugiés en France, idée qui pourrait à terme inspirer les autres États membres et contribuer à une meilleure coordination de la politique d'accueil des réfugiés au sein de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89347

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7366

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)